



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU LIEU DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU GRANIT – SÉANCES DES MOIS DE SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2020

Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, tel que prescrit par l'article 145.1 du CM, que les séances du conseil des maires du **16 septembre 2020, du 21 octobre 2020, du 25 novembre 2020 et du 9 décembre 2020** qui auront lieu à compter de 19 h 30, parues au calendrier des séances ordinaires du conseil des maires pour l'année 2020, n'auront pas lieu à leur endroit habituel, mais plutôt **au centre municipal de Lac-Drolet situé au 685, rue Principale à Lac-Drolet.**

Tel que le prévoit l'arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, les séances sont à nouveau ouvertes au public. Il est rappelé le **port du masque obligatoire** dans les endroits publics fermés à compter du 18 juillet 2020.

Donné à Lac-Mégantic, ce 4 septembre 2020.

Sonia Cloutier
Directrice générale
Secrétaire-trésorière